

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–30 octobre 2008

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2008/5-C
13 octobre 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau du Commissaire aux comptes: M. G. Miller tél.: + (44) 20 7798 7136

Commissaire aux comptes: M. R. Clark tél.: 066513-2577

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



National Audit Office

Le National Audit Office (NAO), dirigé par le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni, assure les services d'audit externes pour le Programme alimentaire mondial des Nations Unies.

Le Commissaire aux comptes a été nommé par le Conseil d'administration conformément au Règlement financier. Indépendamment de la certification des comptes du PAM, aux termes de l'article XIV du Règlement financier, il est habilité, en vertu du mandat dont il est investi, à faire rapport au Conseil d'administration sur l'efficacité des procédures financières, des systèmes comptables, des vérifications financières internes et, de manière générale, de l'administration et de la gestion du PAM.

L'audit du NAO a pour but de donner une assurance indépendante au Conseil d'administration; de rehausser la valeur de la gestion financière et de la gouvernance du PAM; et d'appuyer la réalisation des objectifs du Programme.

Pour de plus amples informations, contacter:

Graham Miller
Directeur
National Audit Office
157-197 Buckingham Palace Road,
London, SW1W 9SP

(+44) (0)20 77987136

Email: graham.miller@nao.gsi.gov.uk

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Programme de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009

Table des matières	Paragrophes
Introduction	1-6
Approche de l'audit financier	7-15
Principaux risques d'audit identifiés	16-26
Rapports de gestion proposés au Conseil d'administration	27-37
Rapports soumis au Conseil d'administration	38-43
Méthodologie de l'audit financier	Annexe 1

INTRODUCTION

Le présent document fournit au Conseil d'administration du PAM des informations sur notre programme de travail prévu pour l'exercice biennal 2008-2009, à savoir les examens qui étayeront nos opinions d'audit sur les états financiers attendus pour 2008 et 2009 et les rapports d'audit que nous établirons probablement sur les questions qui méritent selon nous toute l'attention du Conseil.

1. Le présent document fait suite à l'examen mené en juin 2008 par le Conseil d'administration sur les états financiers du Programme alimentaire mondial et au rapport d'audit portant sur 2006-2007; il donne un aperçu de la manière dont le Commissaire aux comptes se propose de planifier les opérations de vérification des états financiers du PAM et de ses activités pour 2008-2009. Le PAM entend soumettre à l'audit les états financiers annuels établis pour 2008 et 2009, conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).
2. En juillet 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies avait décidé que tous ses organismes adopteraient les normes IPSAS, après que son Comité de haut niveau sur la gestion eut fixé l'entrée en vigueur de l'adoption à la période comptable débutant le 1^{er} janvier 2010. Le choix de normes internationales indépendantes visait à renforcer l'obligation redditionnelle, ainsi que l'exhaustivité, la comparabilité, la cohérence et la transparence de l'information financière du système des Nations Unies. Le Conseil d'administration a approuvé l'application par le PAM des normes IPSAS à compter de janvier 2008, lui conférant ainsi le statut de pionnier.
3. Nous avons prévu de procéder à une réévaluation complète du travail accompli lors de nos audits précédents et des réponses de la direction et du Conseil d'administration. Dans le cadre de nos opérations de vérification, nous continuerons de tenir compte de la nature et des spécificités de l'environnement dans lequel opère le PAM et de traiter des questions pertinentes pour le Programme quant à la fourniture de l'aide alimentaire destinée à répondre aux besoins d'urgence et à appuyer le développement économique et social.
4. Nous faisons parfois référence aux rapports que nous prévoyons de soumettre au Conseil d'administration concernant notre audit pour 2008 et 2009. Nous continuerons de présenter des rapports au Conseil sur les principales questions liées au contrôle de la gestion et ce, à intervalles réguliers, comme l'avaient demandé les membres du Conseil lors de notre première nomination. Si nous le jugeons nécessaire, le programme pourra toutefois subir certaines modifications en fonction de l'évolution de la situation, de notre évaluation constante des risques et des nouvelles urgences auxquelles le Secrétariat pourrait devoir répondre.

5. De même que pendant l'exercice biennal précédent, nous sommes ouverts à toute discussion avec le Conseil d'administration chaque fois que cela sera jugé utile. Nous assisterons comme il convient aux réunions du Conseil et à celles du Comité d'audit. Nous resterons en contact et coordonnerons nos activités avec la Division des services de contrôle, notamment le Bureau de la vérification interne des comptes, pour éviter les chevauchements. Nous examinons les travaux de vérification interne des comptes, sur lesquels nous nous fonderons s'il y a lieu. Nous continuerons de surveiller l'application des recommandations issues des rapports présentés au Conseil, afin que le PAM continue de tirer profit d'une vérification méthodique et rigoureuse.
6. En outre, nous préparerons des rapports distincts pour le Secrétariat, dont une stratégie d'audit à l'intention de la Directrice exécutive sur les risques identifiés lors de chaque audit annuel, et des lettres de recommandations concernant les résultats de nos visites sur le terrain et aux bureaux de pays et d'autres questions pertinentes.

APPROCHE DE L'AUDIT FINANCIER

7. Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni est le Commissaire aux comptes du Programme alimentaire mondial, nommé en application des articles 14.1 à 14.9 du Règlement financier. Il est chargé d'examiner et de certifier les états financiers du PAM, et de faire rapport à leur sujet, conformément aux normes internationales de vérification des comptes. En vertu du Règlement financier, le Commissaire aux comptes est complètement indépendant et seul responsable de la conduite du travail de vérification; il est également habilité à faire rapport sur l'utilisation économique, rationnelle et efficace des avoirs financiers et autres du PAM.

Objectifs de l'audit financier

8. L'audit financier a pour objectif premier de fournir au Conseil d'administration, principal utilisateur des états financiers, l'assurance que les comptes et les opérations financières qui les sous-tendent sont exempts d'erreurs importantes, et conformes au Règlement financier du PAM; à cette fin, il faut s'attacher à mesurer l'impact global des états financiers, l'intérêt des utilisateurs des comptes et le degré d'exactitude raisonnablement exigible. L'opinion d'audit confirme également que les dépenses examinées ont été engagées pour atteindre les objectifs souhaités par les donateurs et que les opérations analysées sont conformes aux autorisations qui les régissent. L'annexe 1 fournit des informations supplémentaires sur notre approche de l'audit.

Approche de l'audit

9. L'adoption des normes IPSAS nécessite d'appliquer des méthodes comptables révisées et plus contraignantes; de mettre en place des systèmes et des procédures nouveaux ou révisés, afin de faciliter la comptabilité d'exercice; et de renforcer la rigueur et les exigences quant à la publication des états financiers, qui doivent tous faire l'objet d'un audit. La comptabilité et l'établissement d'états financiers conformes aux normes IPSAS nécessiteront donc des efforts et des procédures d'audit supplémentaires par rapport aux comptes auparavant préparés en vertu des normes comptables du

système des Nations Unies. Cela impliquera des coûts d'audit supplémentaires qui sont actuellement discutés avec le Secrétariat.

10. Nous obtiendrons directement les pièces justificatives en travaillant au Siège du PAM à Rome, et en nous rendant dans un certain nombre de bureaux de pays et de bureaux régionaux. Notre examen des dépenses porte sur l'exactitude des transactions entrées dans le système comptable WINGS, principale source d'information financière pour le Conseil d'administration.
11. Nous attachons une grande importance à la vérification par sondage de la régularité des dépenses (conformité), pour nous assurer qu'elles correspondent aux intentions du PAM, telles qu'elles sont définies dans les budgets approuvés et les annonces de contribution. L'audit financier prévoira l'examen par sondage des comptes de dépenses et de recettes; l'analyse des dépenses par rapport au budget; le contrôle physique des produits alimentaires et d'autres stocks et immobilisations communiqués pour la première fois en 2008 et 2009; l'examen des avances; et l'examen de la gestion de la trésorerie, notamment la gestion des liquidités.

Visites sur le terrain

12. La sélection des bureaux que nous visitons dans le monde entier repose sur une évaluation des risques en fonction de nos propres critères, à savoir la valeur des budgets opérationnels, les types d'opérations menées dans le pays, et les conclusions tirées de nos précédentes visites sur le terrain.
13. Avant chaque visite, nous consultons les derniers rapports d'audit interne pour identifier les domaines à risques qui méritent une attention particulière et évaluer de façon analytique les opérations afférentes au projet, afin que les bureaux justifient toute transaction ou tendance imprévue ou inhabituelle.
14. En tenant compte des visites effectuées en 2006-2007 et de celles prévues par les services de vérification interne, nous avons l'intention de nous rendre dans un certain nombre de bureaux régionaux et de bureaux de pays pour 2008-2009, notamment en Thaïlande, au Panama et en Afrique du Sud. Nous continuerons de suivre de près notre évaluation des risques pour nous adapter à tout changement susceptible de modifier notre choix de visites sur le terrain, en particulier en 2009.

Contrôle de la qualité

15. Nous élaborons nos procédures de manière que notre travail d'audit soit rentable et nous disposons de modalités de contrôle solides, afin de garantir un travail de vérification efficace et conforme aux normes en vigueur. Les procédures standard du NAO incluent un contrôle interne de la qualité par des spécialistes expérimentés non impliqués dans les vérifications, ce qui offre une garantie supplémentaire d'efficacité et de respect des normes. De la même façon, nous soumettons nos procédures d'audit à un contrôle externe et indépendant de la qualité, assuré par l'organisme du Royaume-Uni chargé de vérifier que les commissaires aux comptes respectent les normes professionnelles.

PRINCIPAUX RISQUES D'AUDIT IDENTIFIÉS

16. La nature du Programme alimentaire mondial, sa structure et ses opérations, présentent des risques d'audit particuliers. Notre approche de l'audit évalue dans quelle mesure le Secrétariat tient compte de ces risques, ainsi que leur impact sur les mécanismes de contrôle interne de la gestion et sur les états financiers.

Application des normes comptables internationales du secteur public

17. La modification des méthodes et procédures comptables ainsi que des normes de présentation de l'information financière pour obéir aux normes IPSAS représente un changement considérable, qui augmente le risque d'imprécisions, d'erreurs ou d'omissions dans les états financiers. En 2008, les informations déclarées incluront pour la première fois les stocks de produits alimentaires et l'inventaire de l'équipement; les actifs immobilisés et la comptabilisation des passifs; les dépenses et les recettes ventilées par catégorie; et les budgets comparés aux résultats effectifs. Nous avons déjà fourni des indications au Secrétariat sur la manière d'établir des états financiers conformes aux normes IPSAS et de mettre en place une infrastructure logistique appropriée; et nous continuerons de rencontrer régulièrement et de soutenir l'équipe responsable du projet IPSAS au PAM, conformément à notre mission de vérificateur indépendant.
18. Dans les lettres de recommandations destinées au Secrétariat et les rapports financiers adressés au Conseil pour 2006-2007, nous avons signalé des défaillances dans les contrôles de gestion susceptibles de compromettre l'exactitude des registres comptables sur lesquels se base toute comptabilité conforme aux normes IPSAS:
- certaines dépenses sont consignées sans les pièces justifiant la prestation de services qu'exigent les méthodes comptables du PAM; et
 - les bases de données des stocks qui fournissent des informations chiffrées ne sont pas mises à jour.
19. Au cours de notre travail d'audit, nous examinerons les procédures de contrôle de l'inventaire physique et de mise à jour de ces bases de données; en effet, seuls des registres complets et actualisés permettent une évaluation fiable des stocks. Le programme d'étude des opérations sur le terrain que nous prévoyons portera également sur les dépenses engagées à l'échelon local et sur l'efficacité des principaux mécanismes de contrôle interne. Au plan régional, nous examinerons les dispositifs mis en œuvre pour le suivi des activités des bureaux de pays.
20. Nous étudierons également dans quelle mesure les acteurs locaux maîtrisent les normes IPSAS et étudierons les états financiers établis à titre expérimental à la date du 30 septembre 2008, que le Bureau de la vérification interne des comptes examinera.

Décentralisation des mécanismes de contrôle interne

21. La décentralisation des mécanismes de contrôle du PAM demeurera l'une des questions principales sur lesquelles portera notre audit. Le PAM s'efforce d'améliorer l'efficacité de la gestion des opérations et des mécanismes de contrôle interne, afin de répondre aux conclusions de nos audits et aux préoccupations exprimées dans nos lettres de recommandations, aux constats issus de la vérification interne des comptes et à l'évaluation des risques par la direction elle-même. S'agissant des mécanismes de contrôle financier, la décentralisation présente des risques en même temps que des avantages pour ce qui est de fournir rapidement une assistance appropriée aux bureaux locaux, et de contrôler les opérations et d'en rendre compte comme il convient.
22. Le Secrétariat continuera de demander à tous les bureaux régionaux de fournir des rapports mensuels établis à partir d'indicateurs financiers clés pour chaque bureau régional/de pays. En 2007, il a mis en place un outil de gestion financière connu sous le nom de "tableau de bord", qui met en évidence les dettes, les créances et les registres comptables existant de longue date qui nécessitent l'approbation de la direction.

Recours aux partenaires coopérants

23. Le PAM a souvent recours à des partenaires pour distribuer les produits alimentaires aux bénéficiaires, à qui il demande de rendre compte de leurs activités. La nature même de ces arrangements engendrent deux types de risque: le risque que les partenaires ne notifient pas la réception des produits alimentaires ou leur perte après livraison; et le risque que l'image du PAM souffre du recours à des tierces parties pour réaliser ses objectifs premiers. En juin 2008¹, le Secrétariat a mis en place une approche statistique par sondage, afin de vérifier que les pertes après livraison sont intégralement comptabilisées, conformément à notre rapport de gestion de juin 2005.
24. Nos visites sur le terrain visent à déterminer la fiabilité des informations communiquées par les partenaires coopérants sur le suivi des opérations; et à examiner les registres tenus localement concernant le volume des produits alimentaires livrés et celui des pertes après livraison enregistrées dans le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits du PAM (COMPAS).

Caractère volontaire des contributions

25. Le financement du PAM repose intégralement sur des contributions volontaires, ce qui fragilise sa sécurité opérationnelle et sa trésorerie; en outre, l'augmentation des prix des carburants et des produits alimentaires ne fait qu'aggraver la situation, ce que le Secrétariat n'a pas manqué de signaler et de prendre en compte dans le processus de planification stratégique élaboré pour 2008-2011. Nous continuerons d'analyser les recettes par sondage, afin de vérifier que les fonds ont bien été utilisés conformément aux souhaits formulés par les donateurs dans leurs annonces de contribution.

¹ WFP/EB.A/2008/INF/6

Gestion des risques

26. En 2004-2005 et 2006-2007, le Secrétariat a mis en œuvre des mécanismes de gestion systématique des risques, en vue d'améliorer les systèmes d'information et de contrôle de la gestion. Ce processus global, qui propose une gestion des risques renforcée et structurée, s'est essoufflé au cours de l'année 2007. Nous nous appliquerons à suivre son évolution, afin d'examiner dans quelle mesure les mécanismes adoptés identifient les risques organisationnels et stratégiques, les classent par ordre de priorité, et parviennent à les gérer efficacement.

PORTÉE PROPOSÉE DE L'AUDIT DE GESTION

27. Aux termes du Règlement financier, le Commissaire aux comptes est habilité à examiner la gestion et les résultats du PAM, et à faire rapport de ses vérifications au Conseil d'administration. Ces rapports portent sur les questions qui peuvent avoir des incidences importantes sur l'efficacité et l'efficacité des opérations du Programme, la réalisation de ses objectifs, et le montant des ressources allouées à cette fin. Nous avons sélectionné les thèmes de nos futurs rapports sur la base de ces critères (notamment l'évolution majeure que constituent les normes IPSAS), en nous appuyant sur les entretiens que nous avons eus avec le Secrétariat, et sur les observations et avis formulés par les membres du Conseil. La liste D a émis un certain nombre de suggestions quant aux thèmes que nos vérifications pourraient couvrir. Nous les avons prises en compte lors de l'élaboration de notre programme et de la planification de notre audit financier, et nous commenterons ces thèmes lorsque nous soumettrons le présent rapport au Conseil.
28. Le tableau 1 présente les dates probables de remise de nos principaux rapports.

<i>Session du Conseil d'administration</i>	<i>Thèmes traités</i>
Octobre 2008	Présentation du programme de travail du Commissaire aux comptes pour 2008-2009 Gestion axée sur les résultats (deuxième rapport) Document d'information sur le Comité d'audit
Février 2009	Examen de WINGS II et état de préparation aux normes IPSAS
Juin 2009	Rapport financier sur les états financiers de 2008 et leur conformité aux normes IPSAS
Octobre 2009	Rapport sur les bénéfices de gestion apportés par des méthodes comptables conformes aux normes IPSAS et sur l'utilisation de l'information financière et administrative par la haute direction et le Conseil
Février 2010	Examen vertical d'un grand projet mené sur le terrain
Juin 2010	Rapport financier sur les états financiers de 2009 et questions y afférentes

Gestion axée sur les résultats (deuxième rapport)

29. Ce rapport constitue la deuxième partie d'un examen indépendant des progrès de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats au PAM, soumis au Conseil d'administration après que le Secrétariat nous a transmis ses commentaires. Le premier rapport présenté en mars 2006 portait sur le cadre établi par le Secrétariat pour assurer le suivi des résultats et en rendre compte. Le présent rapport étudie l'adoption progressive d'une gestion axée sur les résultats et sa généralisation à l'échelle du Programme.

Document d'information sur le Comité d'audit

30. La réputation du PAM et sa capacité d'attirer les contributions volontaires et les fonds qui lui permettront de poursuivre ses objectifs humanitaires reposent en grande partie sur l'intégrité des dispositions qu'il prend en matière de finances et de gouvernance. Le Conseil d'administration définit et maintient l'orientation stratégique du Programme et l'allocation de ses ressources et assure la gestion et le fonctionnement de l'institution. La bonne gouvernance d'un organisme quel qu'il soit exige que les processus de contrôle, tels que l'audit interne et externe, la gestion des ressources et le contrôle financier exercé par la direction, ainsi que la gestion des risques fassent l'objet d'un suivi et d'une surveillance efficaces.
31. Les comités d'audit se composent de membres hautement qualifiés et spécialisés qui se réunissent régulièrement pour traiter les questions de façon approfondie, avec un regard d'expert; ils assurent ainsi à l'organe directeur un niveau de contrôle, d'exigence par rapport à la gestion et de garantie que cet organe n'est pas en mesure d'assurer lui-même. Depuis juillet 2004, le Programme alimentaire mondial est doté d'un Comité d'audit efficace et actif, conforme à la plupart des principes de la bonne gouvernance. Toutefois, ce comité a été établi par le Directeur exécutif et non par le Conseil d'administration, ou sous ses auspices, et il n'a pas de relation directe avec le Conseil, principal organe directeur du Programme, pas plus qu'il n'utilise ses services. L'établissement d'une relation directe serait pourtant conforme aux dispositifs de bonne gouvernance et permettrait au Conseil et au PAM de bénéficier pleinement des compétences dudit Comité.
32. À la suite d'une demande formulée en 2007 par le Président du Conseil d'administration qui souhaitait un avis indépendant, nous avons fourni en avril 2008 un document d'information sur les comités d'audit. Ce document incluait des propositions visant à améliorer les mécanismes financiers et de gouvernance du Programme, et à aider le Conseil à prendre une décision sur ses relations avec le Comité d'audit. Le document d'information a été distribué aux membres du Conseil et nous sommes prêts à en discuter avec eux lors de la session d'octobre 2008.

Examen de WINGS II et préparation aux normes IPSAS

33. La mise à niveau de WINGS (projet WINGS II) est essentielle à l'efficacité et à la fiabilité des futurs systèmes de comptabilité et d'information financière conformes aux normes IPSAS, même si la mise en oeuvre de WINGS II a été retardée au-delà de la première année d'application des normes IPSAS. Nous examinerons les progrès accomplis par le PAM dans la gestion du projet relatif à la conception de cette application et rendrons compte de la mesure dans laquelle le système WINGS II

a apporté la preuve de son utilité. Nous soumettrons également, s'il y a lieu, des observations au Conseil concernant les progrès de la mise en oeuvre des normes IPSAS.

Rapport financier sur les états financiers de 2008 et leur conformité aux normes IPSAS

34. Nous établirons un rapport sur les états financiers de 2008 et leur conformité aux normes IPSAS, incluant les conclusions et les recommandations tirées de notre examen des comptes.
35. Nous pensons que cette approche offrira des garanties au Conseil d'administration et facilitera le respect des normes IPSAS au sein du PAM. Elle devrait permettre de tirer des enseignements qui contribueront à l'application du programme de réforme des Nations Unies, selon lequel tous les organismes des Nations Unies devront conformer leurs états financiers aux normes IPSAS à compter de 2010.

Rapport sur les bénéfices de gestion apportés par des méthodes comptables conformes aux normes IPSAS et sur l'utilisation de l'information financière et administrative par la haute direction et le Conseil

36. L'établissement d'états financiers conformes aux normes IPSAS améliore la transparence de l'information financière qui est communiquée au Conseil d'administration. Cela permet également d'améliorer la comptabilité, la gestion et la prise de décisions au sein du Programme. Nous évaluerons comment l'utilisation efficace d'une comptabilité et d'une information financière conformes aux normes IPSAS peut faciliter la prise de décisions et la gestion globale du Programme.

Examen vertical d'un grand projet, de sa planification par le Secrétariat à la réalisation des objectifs attendus

37. Nous prévoyons de sélectionner un grand projet mené à bien dans un pays, dont nous pourrions évaluer les différentes phases de façon indépendante: planification du projet par le Secrétariat et réalisation des objectifs prévus; conformité aux politiques et aux procédures; et identification des obstacles à l'efficacité et à l'efficacité des activités. En partant d'un exemple concret, nous espérons déterminer les risques, les points faibles et les bonnes pratiques pour en tirer des enseignements applicables à l'ensemble de l'institution.

RAPPORTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapports au Conseil d'administration concernant l'audit externe

38. Pour l'exercice biennal 2006-2007, nous avons adressé au Secrétariat, à la suite de nos visites de vérification sur le terrain, une série de lettres de recommandations sur la gestion des opérations financières; et au Conseil d'administration des rapports sur la gestion de la trésorerie (février 2007); les coûts et avantages des initiatives destinées à mieux faire connaître le Programme (juin 2007); l'établissement des états financiers de 2006 — les progrès accomplis vers l'application des normes IPSAS (juin 2007); un audit spécial effectué à sa demande concernant les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée (octobre 2007); la décentralisation et les besoins

opérationnels du PAM (octobre 2007); et un document d'information sur les comités d'audit. Nous avons également soumis au Conseil notre rapport et notre opinion d'audit sur les états financiers de l'exercice biennal 2006-2007 (juin 2008).

39. Avant de présenter nos rapports au Conseil d'administration pour 2008-2009, nous continuerons de donner à la Directrice exécutive toute latitude pour commenter nos conclusions. Dans le même esprit, nous poursuivrons notre politique visant à éviter toute surprise et à débattre de manière approfondie des constatations de l'audit avec le PAM avant de présenter les rapports au Conseil et nous nous efforcerons de convenir des faits qui sous-tendent les conclusions et recommandations des rapports d'audit.
40. Le Conseil d'administration pourra ainsi prendre connaissance des questions soulevées dans les rapports du Commissaire aux comptes, en ayant l'assurance qu'elles sont fondées sur des données solides, fiables et objectives. De plus, la Directrice exécutive et ses collaborateurs auront la possibilité de donner suite au plus tôt aux recommandations pratiques du Commissaire aux comptes.

Rapport sur le contrôle interne

41. L'établissement d'états financiers vérifiés et conformes aux normes IPSAS permet d'améliorer la présentation des documents utilisés pour établir les états biennaux. Les états financiers du PAM sont préparés conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut et à l'article 13.1 du Règlement financier lequel exige qu'ils soient présentés de façon à faire ressortir clairement la situation financière du PAM et à donner au Conseil et à la Directrice exécutive les éléments dont ils ont besoin pour diriger le Programme.
42. Le Secrétariat pourrait offrir au Conseil d'administration l'assurance d'une meilleure gestion, en établissant un rapport sur les contrôles internes qui accompagnent les états financiers. Les rapports sur les contrôles internes constituent l'une des pratiques optimales en matière d'établissement d'états financiers. Ils renforcent la gouvernance du Programme, en permettant à la Directrice exécutive d'établir un système interne efficace, fondé sur l'évaluation des risques globaux; et en relevant les questions problématiques que le Conseil devra prendre en compte lors de l'évaluation des états financiers présentés par le Secrétariat.
43. Le Plan stratégique 2006-2009² évoquait la possibilité d'établir un rapport sur les contrôles internes effectués durant la période couverte par le Plan. Nous invitons le Secrétariat à envisager sans tarder qu'un rapport sur les contrôles internes accompagne les états financiers établis en vertu des normes IPSAS, et nous nous tenons à sa disposition pour lui offrir conseils et appui si besoin est.

² WFP/EB.A/2005/5-A/Rev.1

Annexe 1

Méthodologie de l'audit financier

1. En appliquant les normes de vérification les plus strictes de la profession, nous adoptons une méthode clairement axée sur les risques et les contrôles, afin d'aboutir à un audit qui:
 - apporte une valeur ajoutée; et
 - offre la possibilité au PAM d'améliorer son efficacité et de réaliser des économies.
2. La méthode de vérification consiste à maîtriser parfaitement le fonctionnement des opérations et des activités du Programme, afin de cerner les principaux risques qui en découlent. Des risques significatifs peuvent compromettre la capacité du Programme de réaliser ses objectifs, et la fiabilité et l'exactitude de ses états financiers. Notre approche de l'audit met donc l'accent sur les notions d'importance relative et de risque, et sur les besoins des utilisateurs des états financiers.
3. L'importance relative correspond à une notion selon laquelle il est admis que les états financiers ne sont que rarement parfaitement exacts. Un élément est jugé important lorsque son inclusion, son omission, son inexactitude ou sa non-présentation risque de fausser le tableau général présenté dans les états financiers. Nous évaluons l'importance relative selon sa valeur, sa nature et son contexte. Notre travail est donc centré sur tous les domaines d'activité essentiels, et le rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers est limité aux questions de fond. Les questions de moindre importance seront traitées par voie d'entretiens et d'échanges de correspondance avec la Directrice exécutive.
4. Nous procédons à une évaluation minutieuse des risques, y compris des points forts et des points faibles des contrôles incorporés dans les systèmes financiers de l'institution — en tenant compte des innovations, telles que la mise en place de nouveaux systèmes informatiques et les changements de procédure — afin de déterminer les probabilités d'erreur importante, voire de fraude. Les résultats de l'évaluation nous aident à identifier les éléments probants nécessaires pour étayer l'opinion du Commissaire aux comptes, à centrer nos efforts sur les domaines à haut risque et à améliorer le rapport coût-efficacité de la vérification par sondage.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
NAO	National Audit Office
normes IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
OSDA	Bureau de la vérification interne des comptes
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM